

L' ALLEMAND en BAC PRO.

GENERALITES SUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES EN BAC PRO

(Arrêté du 23 mars 1988)

L'enseignement des langues vivantes contribue, dans les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels, à la formation générale et professionnelle des élèves.

L'enseignement des langues vivantes se donne d'abord un objectif linguistique. Par une pratique raisonnée de la langue, l'élève doit enrichir progressivement les moyens dont il dispose pour assumer des situations simples de la communication écrite et orale, qu'elles relèvent de la vie courante ou professionnelle. A cet effet, les savoirs et savoir-faire acquis sont d'abord consolidés, puis approfondis et complétés, en direction notamment de la langue de spécialité.

L'enseignement des langues vivantes se fixe également un objectif culturel et poursuit, dans un esprit d'ouverture, l'étude des réalités géographiques et historiques, sociales et économiques, technologiques et professionnelles des pays dont la langue est enseignée.

L'enseignement des langues vivantes doit enfin permettre aux élèves de développer leurs capacités de raisonnement et d'abstraction.

Ces objectifs sont à considérer comme interdépendants et complémentaires, compte tenu de la priorité qu'on accordera à l'apprentissage de la langue.

Ces dispositions de caractère général sont complétées par des recommandations propres à chacune des langues enseignées.

L' ALLEMAND en BAC PRO.

PREMIÈRE ET SECONDE ANNÉES

(Annexe III de l'arrêté du 23 mars 1988)

I. Objectifs

La compréhension de l'allemand écrit et parlé est un objectif à privilégier, sans pour autant sacrifier l'entraînement à l'expression orale et écrite qui tiendra compte à la fois des possibilités individuelles des élèves et des exigences de la communication. La langue générale de communication contemporaine est en effet le moyen et l'objet de l'étude. Au lycée professionnel, il s'agit de l'allemand d'Allemagne, variété sans doute la plus couramment pratiquée en Europe. Il est bon, à l'occasion, de mettre l'élève en contact avec d'autres variétés pour élargir son champ de perception.

L'enseignement de l'allemand comporte un ensemble ouvert et varié d'exercices, d'activités, de travaux, de projets, à l'occasion de cours ou de séances du suivi.

II. Contenus

Pour la clarté de la présentation, les contenus sont classés en rubriques distinctes : grammaire, vocabulaire, etc.

Ces distinctions ne correspondent à aucune intention pédagogique. Dans la réalité de l'enseignement et de la communication, la langue en est une.

1. Contenus linguistiques

Ils se définissent par une référence initiale et une référence terminale pour la grammaire et le vocabulaire.

1. 1. Grammaire

Le concept de « maîtrise opératoire » est défini dans le document cité ci-dessus. Faute de posséder cette maîtrise à son entrée en première année de classe préparatoire au baccalauréat professionnel, l'élève ne peut escompter atteindre le niveau exigible au terme de la deuxième année. Il convient, dans ce cas, non de lui interdire l'accès à la préparation du baccalauréat professionnel, mais de prévoir les modalités d'une mise à niveau préliminaire.

1.2. Vocabulaire

Référence terminale : Il n'est pas fixé de liste limitative exhaustive. C'est prospectivement, par rapport au système des acquis initiaux définis ci-dessus, eu égard aux besoins des élèves, filière par filière, dans les domaines professionnels, culturels et de la communication qu'il faut considérer l'enrichissement lexical.

L'élève doit être capable d'utiliser efficacement les dictionnaires bilingues et unilingues et les ouvrages de référence spécialisés.

1.3. Phonologie

Il s'agit d'atteindre à une qualité d'expression (intonation, rythme, sons) qui, sans prétendre rivaliser avec celle d'un locuteur autochtone, ne lui pose pas de problème insurmontable de compréhension.

2. Contenus culturels

Il n'est pas proposé une liste limitative de thèmes. A travers la pratique de la langue, à partir de documents authentiques, de textes, d'enregistrements ou d'illustrations correspondant à des situations simples de réalité quotidienne, il s'agit de faire prendre conscience aux élèves de faits de civilisation pouvant contribuer à compléter leur information (sociale, économique, technique, professionnelle ...), préciser leur repérage (historique, géographique ...) et ouvrir leur réflexion.

Il convient de se garder d'ambitions magistrales excessives et d'éviter les stéréotypes et les généralisations trompeuses.